

## Logiques Sociales du Deficit de Gouvernance Sanitaire des Produits Vivriers au Sein des Marchés Gouro d'Adjame Roxy et de Cocovico (Cote d'Ivoire)

*Zamble Lou Tinan Paule Emile Bénédicte*

Doctorante en-Institut d'Ethno-Sociologie

Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire

[Doi:10.19044/esj.2023.v19n31p104](https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n31p104)

Submitted: 31 August 2023

Accepted: 15 November 2023

Published: 30 November 2023

Copyright 2023 Author(s)

Under Creative Commons CC-BY 4.0

OPEN ACCESS

*Cite As:*

Zamble Lou Tinan P.E.B. (2023). *Logiques Sociales du Deficit de Gouvernance Sanitaire des Produits Vivriers au Sein des Marchés Gouro d'Adjame Roxy et de Cocovico (Cote d'Ivoire)*. European Scientific Journal, ESJ, 19 (31), 104.

<https://doi.org/10.19044/esj.2023.v19n31p104>

### Résumé

Le présent article traite du déficit de gouvernance sanitaire des produits vivriers au sein des espaces sociaux de Roxy et de Cocovico en dépit des actions de salubrité et d'assainissement menées par les différentes coopératives et structures de gestion de ces espaces sociaux. Il apporte des éléments de réponse à la compréhension des logiques sociales liées à la gestion sanitaire de ces marchés. L'analyse des données a été réalisée à partir de la méthode d'analyse de contenu thématique. Cette méthode a été soutenue par la recherche documentaire, l'observation et les entretiens individuels et collectifs. La constitution de l'échantillonnage qualitatif s'est faite à travers l'utilisation de la méthode de choix raisonné. La gestion sanitaire de ces marchés met en lumière les acteurs (commerçantes, institutions coopératives et municipales) qui dans la défense de leurs intérêts économiques contradictoires s'opposent. Il ressort de ce travail que le déficit de gouvernance sanitaire de ces espaces sociaux s'explique par les contraintes sociales et les rapports sociaux entre commerçantes et institutions sociales.

**Mots-clés :** Logique sociale, Gouvernance sanitaire, Marché, rapport social, Contrainte sociale

## **Social Logistics of the Lack of Health Governance of Food Products within the Gouro Markets of Adjame Roxy and Cocovico (Ivory Coast)**

*Zamble Lou Tinan Paule Emile Bénédicte*

Doctorante en-Institut d’Ethno-Sociologie

Université Félix Houphouët-Boigny Cocody-Abidjan, Côte d’Ivoire

---

### **Abstract**

This article deals with the the lack of health governance within social spaces of Roxy and Cocovico despite the health and sanitation actions carried out by the various cooperatives and waste management structures of these social spaces. It provides elements of responses to the understanding of the social logics linked to the health management of these markets. This analysis was carried out using the thematic content analysis method. This method was supported by documentary research, observation and interviews. The health management of these markets highlights the actors (traders, cooperative and municipal institutions) who, in the defense of their contradictory economic interests, oppose. It emerges from this work that the lack of health governance of these social spaces is explained by the social constraints and the social relations between traders and social institutions.

---

**Keywords:** Social logic, Health governance, Market, Social report, Social constraint

### **Introduction**

La nourriture est le premier bien de consommation servant à la satisfaction des besoins primaires de tout humain. La qualité de celle-ci est primordiale pour la santé des consommateurs. La sécurité sanitaire des aliments est primordiale pour la santé de l’homme et constitue un indice important pour évaluer la qualité de vie d’un pays et son niveau de développement économique (OMS et FAO, 2002 ; N’Doly, 2022). Les aliments constituent le premier élément de transmission des microorganismes lorsqu’ils ne sont pas sains. (Koffi-Nevry et Gohou, 2012). En Côte d’Ivoire, on assiste à une recrudescence de la toxi-infection alimentaire et à l’émergence de certaines maladies telles que la grippe aviaire, la fièvre aphteuse, les troubles digestifs et surtout le choléra (Tra et Konan, 2018). Depuis Janvier 2011, le pays connaît plusieurs épidémies de choléra. En septembre 2011, on dénombrait 933 cas de choléra dont 22 décès. La résurgence de ces maladies est due à l’insalubrité, et aux difficultés de gestion des pratiques

d'hygiène alimentaires phagocytant des facteurs de risques sanitaires (Rapport de politique nationale de santé, 2011). L'Etat de la Côte d'Ivoire a mis en place plusieurs institutions et mesures pour remédier et prévenir tout risque susceptible de nuire à la santé des consommateurs. A cet effet, plusieurs structures d'inspection sanitaire des aliments ont été mises en place à travers des Ministères et des laboratoires pour l'analyse de la qualité des aliments soumis à la consommation. En 2010, l'Etat a adopté un plan d'action national de sécurité sanitaire des aliments. Celui-ci consiste à définir des stratégies dont l'élaboration de lois, politiques et règlements, le renforcement des capacités et le renforcement du système de l'Information-Education-Communication. (PANSSA, 2010, p.98). En 2015, un comité national « Codex Alimentarius » est créé pour la mise en place d'une autorité compétente en charge de la coordination entre les différents acteurs du système de sécurité sanitaire des aliments auxquels l'on associe les produits vivriers. Considérée comme des denrées directement consommables et sans aucune transformation préalable, la commercialisation des produits vivriers est un maillon essentiel au développement économique de la Côte d'Ivoire (Dakouri et al, 2015). Elle participe à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions de vie des populations, celle des acteurs (cultivateurs, transporteurs, commerçants, transformateurs) (Kouassi, 2020).

A Abidjan, les marchés Gouro sont spécialisés dans la commercialisation de ces différents produits et sont devenus d'importantes sources d'approvisionnement en denrées alimentaires pour les consommateurs (N'Doly, Op.cit.). Ce sont les sources de ravitaillement et de distribution des produits vivriers pour tous types de couches sociales. Ils occupent une place primordiale dans l'alimentation des populations, l'écoulement de la production. Au sein des marchés Gouro d'Abidjan, les produits vivriers représentent les produits les plus commercialisés et sont vendus dans un environnement insalubre. Ces différents marchés sont administrés par des coopératives. La principale coopérative de gestion de ces marchés est la Fédération Nationale des Coopératives de vivriers en Côte d'Ivoire (FENACOVICI). Elle a pour rôle d'être l'intermédiaire entre les coopératives de productions et les coopératives de commercialisations. Elle accompagne ces structures financièrement, afin de faciliter le transport des produits des acteurs. Cependant, il appartient à chaque marché Gouro d'assurer la propriété et l'hygiène de son marché.

Toutefois, en dépit des actions de salubrité et d'assainissement menées par les différentes coopératives et structures de gestion de ces espaces sociaux, on assiste à un déficit de la gouvernance sanitaire des marchés Gouro d'Adjamé Roxy et de Cocovico.

L'objectif de cet article est d'analyser les logiques sociales qui sous-tendent le déficit de gouvernance sanitaire des produits vivriers au sein des

marchés Gouro de Roxy et de Cocovico. De façon spécifique, il s'agit d'examiner les différents rapports sociaux ainsi que les contraintes sociales qui expliquent ce déficit d'hygiène de ces marchés.

## **Méthodes**

### **Présentation des sites d'enquête**

L'étude est circonscrite au sud de la Côte d'Ivoire, précisément dans la ville d'Abidjan. Nous avons voulu limiter l'étude dans les marchés Gouro de la commune d'Adjamé et de Cocody. Le marché Gouro de Roxy est situé dans la commune d'Adjamé dans le prolongement de la voie menant à la gare UTB. Le marché de Cocovico est situé dans la commune de Cocody au nord-est d'Abidjan indique le marché de quartier Cocovico au centre de la commune. Il est d'une superficie de 10 406 m<sup>2</sup>, sis à Cocody Angré 8ème tranche, face à la cité BCEAO. Le choix des localités se justifie par le fait que ces espaces sociaux sont la matérialisation du déficit au niveau de la sécurité sanitaire des produits vivriers. Ces différents espaces sociaux sont représentatifs du phénomène de l'insécurité sanitaire des produits vivriers qui influence les différentes pratiques et perceptions des catégories sociales qui gravitent autour de ce phénomène social.

### **Carte : Identification des localités d'étude**

#### **Présentation du système de salubrité des marchés étudiés**

Le marché Gouro d'Adjamé Roxy, il est géré par la COMAGOA-ROXY (Coopérative des marchés Gouros d'Adjamé Roxy). En effet, à la COMAGOA il existe des ressources humaines et matérielles à charge de la salubrité sur le marché qui sont gérées par le Directeur Général. A cet effet, en plus du service d'hygiène du marché qui ramasse les ordures, il existe une société privée de ramassage d'ordure qui nettoie et balaie le marché. Les agents privés de nettoyage passent dans les rangées entre les commerçants pour enlever la saleté entassée et ensuite l'acheminer vers le bac à ordure. Pour ce qui est de l'hygiène des aliments, les produits vivriers qui proviennent de l'intérieur du pays sont conservés à l'air libre et nettoyés par les détaillantes avant de les exposer. Cependant, la coopérative n'a jamais pris part à un programme de formation sur l'hygiène et sur la salubrité. Mais, elle demande aux vendeuses de rassembler les ordures à un lieu indiqué que les agents doivent passer ramasser.

Le marché Gouro de Cocody, quant à lui, est administré par la COCOVICO (coopérative des commerçants de produits vivriers de la commune de Cocody). Le marché est un marché de détaillant, les aliments proviennent de l'intérieur du pays, d'Adjamé et d'Abobo, et ils sont mis dans des bâchés ou taxi et sont ensuite exposés après avoir été nettoyés. Il n'existe pas de lieu de stockage des aliments. Elle est chargée de l'hygiène du marché.

En effet, la gestion des ordures est à la charge du service hygiène du marché. Ils sont organisés en trois sessions : les balayeurs, les ramasseurs, et les pousseurs. Le service d'hygiène du marché, aidé par les commerçants balaiant, entassent et ramassent les ordures pour les mettre dans des coffres (Wotro). Ces coffres sont acheminés vers les deux bacs déposés par la mairie à la demande du marché. La période de balayage n'est pas définie, mais le marché est balayé chaque jour sauf les dimanches. Une sensibilisation est faite auprès des commerçants pour qu'ils balayent et ramassent les ordures et les acheminent vers les bacs qui y sont destinés.

### **Collecte de données et échantillonnage**

Cette étude est orientée vers des personnes ressources susceptibles de nous fournir des informations pertinentes. Ce sont entre autres les acteurs notamment les responsables des coopératives, les commerçantes, les consommateurs, les autorités municipales. En clair, il s'agit donc de choisir parmi cette population des acteurs clés. La constitution de l'échantillonnage qualitatif s'est faite à travers l'utilisation de la méthode dite non probabiliste. L'orientation socio-anthropologique de cette étude et la contrainte liée au fait que nous ne disposons pas d'une base de sondage, d'une liste exhaustive des individus composant la population ciblée, nous avons opté pour la technique de l'échantillonnage par choix raisonné. Ainsi, nous avons interrogé 32 acteurs répartis comme suit : membres de la coopérative 05 ; commerçants 15 ; institutions municipales 02 consommateurs 10.

Au niveau des outils de collecte des données, nous avons recours à la grille d'observation, la grille documentaire, le guide d'entretien et le questionnaire. Au niveau des techniques de collectes des données, la recherche documentaire, à l'observation directe, à l'entretien individuel et de groupe (focus groupe) ont été mobilisées. Les données collectées ont tourné autour des questions relatives à l'historique des différents marchés Gouro, à l'organisation sociale et fonctionnement des marchés ainsi que des coopératives ; aux infrastructures des marchés, à la commercialisation des produits vivriers ; la gestion de la salubrité des marchés ainsi que formation et la sensibilisation des catégories sociales. Au niveau des méthodes d'analyses, nous avons mobilisé la méthode systémique qui permet de définir les limites du système à étudier, situer le système dans son environnement, comprendre la nature et la raison des échanges que le système entretient avec son environnement. Ainsi que la méthode compréhensive qui a permis de découvrir la complexité des relations entre toutes ces catégories sociales et de comprendre les logiques qui motivent les pratiques de tous les acteurs qui gravitent autour du phénomène à l'étude.

## Résultats

L'enquête de terrain a permis de dégager les résultats suivants :

Contraintes sociales du déficit de gouvernance sanitaire des produits vivriers

Forte pression démographique et occupation anarchique du marché

Les marchés de Roxy et de Cocovico connaissent une forte pression démographique due au flux massif des consommateurs qui affluent tous les jours des différents espaces de la ville d'Abidjan. Ces marchés, plus précisément celui de Roxy ne répond pas aux normes structurelles et les acteurs qui s'y retrouvent de façon journalière ont du mal à se frayer un chemin. Ces différents espaces sont exigus et la pression démographique des consommateurs crée une désorganisation de la structure de ces marchés. En plus de cette situation, on observe une occupation anarchique de la part des commerçants qui sortent pour s'installer aux abords du marché. Le discours recueilli auprès de C.L., consommateur et ménagère au marché de Roxy vient étayer nos propos en ces termes :

« Vous-même regardez, il n'y a même pas de place pour circuler, on se bouscule comme ça dans le marché. Ceux qui sont chargés de gérer le marché ne font rien également et nous les clients on se marche dessus et c'est comme ça à chaque fois. En tout cas depuis que moi je viens ici ça été toujours comme ça. Vivement que cela change. Et puis en plus les conditions sanitaires ne sont pas réunies... ».

L'occupation anarchique des marchés Gouro qui fait l'objet de cette étude, traduit le niveau d'intervention des gestionnaires du marché ainsi que des autorités municipales qui ont du mal à réguler ces espaces sociaux. Cette situation met en évidence un désordre institutionnel qui conduit à une dégradation progressive de ce cadre et de l'environnement. En effet, l'empiètement des commerçantes sur les passages piétons expose les aliments près des bennes à ordures au niveau du marché de Roxy. Nous observons également que l'idéologie de l'accessibilité est mobilisée tant par les commerçantes que par les consommateurs afin de justifier l'installation de ces acteurs en dehors des espaces qui leur sont réservés et ce au mépris des règles d'hygiène et des conditions insalubres dans lesquelles elles sont installées et pratiquent leurs activités commerciales.

## Défaillance des infrastructures du marché

Les infrastructures d'accueil du marché de Roxy sont dans un état de délabrement et les différentes canalisations installées sont bouchées car, recouverte par les ordures ménagères. En cas de sinistre, il est quasiment difficile pour les secours de circuler dans le marché. Les infrastructures de ce marché ne répondent plus aux normes. L'absence de passage entre les étales crée un désagrément au niveau des consommateurs, qui pour la plupart

préfèrent rester aux abords du marché afin d'effectuer leurs différents achats. C'est dans cette même lancée que Z.C, cliente du marché de Roxy tient les propos suivants :

« A vrai dire là, le marché n'est pas en bonne état et on a du mal à se frayer un marché ; Moi quand je viens et qu'on fait la queue pour pouvoir entrer dans le marché parce qu'il n'y a pratiquement pas de passage, je me retourne et je fais mon marché aux abords avec les bennes à ordures à proximité ».

La vétusté des infrastructures, l'inadéquation des pratiques de certains acteurs dans la gestion sanitaire de ces marchés, conduisent des acteurs à mettre sur pieds des stratégies de contournement des différentes installations qui ne répondent plus aux normes de sécurité afin d'effectuer leurs activités en dehors du cadre légal. Les longues files d'attente afin d'accéder à l'intérieur et les désagréments en rapport avec cette situation telles que les frustrations et le manque de respect constituent une contrainte et sont autant de raisons qui démotivent les différents consommateurs à se diriger dans l'enceinte du marché et les poussent à effectuer leurs différentes courses à l'extérieur du marché. Comme nous le constatons, la vétusté des infrastructures au niveau de ces marchés crée des tensions entre les commerçantes et participe à la perte progressive de la clientèle au profit d'autres commerçantes. En choisissant de faire leurs achats aux abords des marchés, les consommateurs montrent leur appartenance et l'approbation aux commerçantes installés aux abords des marchés. Ce comportement expose les consommateurs ainsi que les produits vivriers commercialisés aux abords de ces marchés à des risques sanitaires du fait du cadre insalubre dans lequel est vendu ses produits.

Contrairement au marché de Roxy, celui de Cocovico construit il y a moins de 20 ans en 2008, quant à lui dispose des commodités et des normes réglementaires en matière d'infrastructures. Cependant, on observe le non-respect des mesures en matière de gestion sanitaire de la part de tous les acteurs en charge de cette pratique sociale. En effet, on a pu remarquer que les commerçants sont installés aux abords du marché, certains même ont élu domicile sur la voie menant à l'entrée du marché. Ils sont proches des bennes à ordures et s'accommodent avec cet environnement insalubre et cet avec l'aval des gestionnaires du marché. Au vue de ce constat, nous observons que la recherche de profit au détriment de la gestion environnementale est la priorité tant pour les commerçantes du marché que pour les gestionnaires de cet espace social. L'occupation de ces espaces en vue de rentabiliser le plus possible ces espaces qui sont hors du cadre social et légal du marché traduit une gestion affinitaire de la part des responsables du marché de Cocovico et qui exposent les commerçantes et les consommateurs à des risques sanitaires.

Après avoir relevé et analysé le niveau d'intervention des acteurs dans la gestion sanitaire des produits sanitaires, il est important à présent de faire

ressortir les insuffisances des actions de gestion des produits vivriers. Le second aspect de cette partie est consacré aux contraintes sociales du déficit de gouvernance sanitaire des produits vivriers au sein des marchés Gouro de Roxy et de Cocovico.

**Irrégularité des ramassages et incapacité des autorités municipales dans la gestion sanitaire du marché**

Au sein de ces différents marchés, l'administration de ces coopératives est celle qui intervient en premier lieu dans la gouvernance sanitaire de ces espaces. Face à l'impuissance de ces coopératives à réguler de façon efficace ces marchés, la présence des autorités municipales s'impose comme une évidence. Ainsi avant même l'intervention des autorités municipales, les activités de gestion des ordures et de salubrité sont coordonnées par l'administration de la coopérative.

En effet, elle représente le principal acteur pour ces activités. Elle est chargée d'action stratégique en matière d'intervention directe pour assurer la propriété, de veiller à la qualité de service offert aux usagers de ce site, de la planification des tâches. Cependant, nous observons une irrégularité dans le ramassage des ordures de la part des pré-collecteurs sous le regard des superviseurs. Cette situation se traduit par le non-respect du calendrier de ramassage, l'amateurisme dans les tâches de ramassage. Comme le confirme les propos de S.F. gestionnaire du marché de Cocovico :

« Les pré-collecteurs que nous avons engagé pour nettoyer le marché souvent ne font pas leur travail correctement et cela crée des désagréments pour tout le monde. On les a déjà avertis et nous sommes en train de voir car si ça persiste on peut mettre fin à notre collaboration car c'est nous qui les payons. ».

A travers ces propos, on constate que cette pratique de ramassage des ordures qui implique les femmes du marché, traduit l'impuissance de ces acteurs à réguler convenablement ces espaces. Elle constitue également une stratégie qui leur permet de trouver une alternative à l'incompétence des acteurs censés réguler cet espace social. Pour les gestionnaires du marché de Cocovico, cette institution bien qu'étant située dans un champ qui prône l'excellence en matière de salubrité urbaine, qui prône le modernisme se sent incompétent pour la résolution de cette problématique sanitaire. Elle fait appel aux autorités municipales.

Cependant, l'intervention des institutions municipales dans la régulation de la gouvernance sanitaire en rapport avec la gestion du marché ne va pas dans le sens de la régulation de cette problématique. En effet, la mairie a pour rôle essentiel de coordination, du contrôle des normes élaborées et du mode d'intervention des différents acteurs impliqués dans ce processus social. Elle perçoit les ordures sur le marché mais laisse la responsabilité du

ramassage de ces ordures à la coopérative. En effet il n'y a pas de participation active des acteurs de la marie dans les tâches assignées.

Face à la sollicitation des gestionnaires du marché, les autorités municipales renvoient la responsabilité de la gestion sanitaire du marché à ces acteurs. Ces acteurs quant à eux confient aux pré-collecteurs ainsi qu'aux femmes du marché la responsabilité de cette gouvernance sanitaire. Cette situation met en évidence des rapports conflictuels entre ces différentes institutions et des compromis satisfaisant pour toutes les parties. Les contestations sont de plus en plus récurrentes ce qui conduit à la lourdeur du processus de régulation sanitaire de ces différents espaces et de ce fait à la latence de ces tensions entre toutes ces catégories impliquées dans la gestion sanitaire. L'irrégularité des ramassages et incapacité des autorités municipales dans la gestion sanitaire du marché a-t-elle un lien avec l'insuffisance des formations des commerçants et la méconnaissance des mesures d'hygiène ?

Insuffisance des formations des commerçants et méconnaissance des mesures d'hygiène

Les institutions coopératives en charge de la gestion sanitaire des marchés de Roxy et de Cocovico dans le processus de gestion de ces espaces sociaux fonciers, ont le devoir de former leurs membres quant à la mise en œuvre de mesures efficaces dans l'entretien de leurs espaces. Dans le cas de ces marchés qui sont les points focaux de cette recherche, on constate la faiblesse, l'insuffisance des campagnes de formation des différents acteurs impliqués dans la gestion sanitaire de ces espaces sociaux. La coopérative de gestion du marché de Roxy demande aux vendeurs de rassembler les ordures à un lieu indiqué ou les agents doivent passer ramasser. Aussi, elle convoque les femmes souvent pour leur communiquer quelques règles d'hygiènes (sur la propreté du marché). Les commerçantes sont marginalisées dans ce processus social. Elles adoptent une prise de position qui s'entremêle à la remise en cause du peu de formation qui leur ait proposé. Cette pratique perturbe le processus de gestion sanitaire de ces marchés. Ces contestations et les remises en cause de ces formations fragilisent ces institutions coopératives dans la gouvernance sanitaire. De ce fait, ces institutions n'arrivent pas à trouver des réponses adéquates pour régler de façon définitive cette problématique. Cette prise de position de la part des commerçantes institutions de gestion foncière est soulignée par G.L. administrateur du marché de Roxy :

« Les organisations et certaines ONG dont je ne citerai pas le nom organisent des formations sur la propreté et l'hygiène des marchés auxquelles les responsables du marché que nous sommes sont invités. Et certains d'entre nous ne viennent pas car ils ont d'autres priorités est ce que tu vois. Nous sensibilisons nos femmes à respecter les règles d'hygiènes que nous avons apprises dans ces formations la FAO. Nous convoquons les femmes pour les

former selon les normes de propreté mais la plupart des femmes font le contraire de ce qu'on leur demande ».

A travers ce discours, nous retenons qu'il existe une différenciation au niveau de la formation des acteurs impliqués dans la gouvernance sanitaire des produits vivriers commercialisés dans ces marchés. Cette différenciation, symbolisée par la formation qui est délivrée uniquement aux gestionnaires des marchés et absente quand il s'agit des commerçantes constitue une entrave à la bonne marche de ce processus de formation. En outre, l'incompétence des gestionnaires de ces marchés dans la formation des commerçants se traduit notamment par la non prise en compte des besoins réels et des priorités des commerçantes.

En effet, ces commerçantes dans l'amélioration de leur condition de vie au détriment de la gouvernance sanitaire de leur espace social privilégient la recherche de profit et perçoivent ces formations comme étant en adéquation avec leurs objectifs. Cette pratique au niveau de la formation de ces différents acteurs participe à accroître les inégalités et les insuffisances au niveau de la gouvernance sanitaire de ces marchés. Un autre aspect vient rendre difficile l'efficacité de ces formations. L'analphabétisme de la plupart des commerçantes des marchés de Roxy et de Cocovico constitue une contrainte dans la mise en œuvre de politique efficace en matière de gestion sanitaire efficiente de ces institutions. L'adhésion et l'acceptation des commerçantes à ces formations, quand elles sont existantes sont conditionnées par ces valeurs socioéducatives que sont l'apprentissage à la lecture et à l'écriture. Ainsi, cette identité est mobilisée par ces commerçantes institutions pour maintenir leur position de retrait et de passivité par rapport aux politiques de formation dont elles sont la cible. Chaque acteur mobilise des stratégies afin de dominer le champ de leur rapport. Les commerçantes se sentent défavorisées de par leur analphabétisme et développent-elles même des mécanismes de gestion de leur espace. Cependant ces pratiques s'avèrent dans la plupart des cas inefficaces dans la mesure où elles les exposent ainsi que les consommateurs à des risques sanitaires.

Cependant, la persistance du déficit de gouvernance sanitaire des produits vivriers au sein des marchés Gouro de Roxy et de Cocovico met en évidence l'influence des rapports sociaux sur les pratiques des différentes catégories sociales.

Rapports sociaux entre catégories sociales dans la gouvernance sanitaire des produits vivriers

### **Rapports entre commerçantes et coopératives**

Les rapports entre les commerçants et les coopératives permettent de comprendre les contraintes en rapport avec la gestion sanitaire des produits vivriers.

## **Rapport de marchandisation**

Au sein des marchés de Roxy et de Cocovico, entre les acteurs des coopératives et les commerçantes, on observe une marchandisation au niveau des différentes pratiques sociales. La ressource économique est un enjeu principal pour tous ces acteurs. Dans le contexte actuel marqué par la cherté, les difficultés économiques des commerçantes et l'objectif de rentabilisation économique de l'espace recherché par les gestionnaires de ces marchés contraignent ces derniers à privilégier les rapports de clientélisme avec les différentes commerçantes.

Ce rapport de clientélisme est confirmé par les propos de G.R. jeune femme exerçant au marché de Roxy :

« Ceux qui gèrent le marché ici là, c'est l'argent qui les intéresse. Au lieu de chercher comment on va faire pour enlever les poubelles ici pour envoyer ça ailleurs pour ne plus que ça contamine nos produits avec ces mouches-là, eux c'est venir encaisser leur argent qui les intéresse. C'est pourquoi quand ils parlent de leur formation là on ne vient pas parce que ce n'est pas ça la solution... ».

Ce choix de ces acteurs, fondé sur l'abandon du respect des normes sanitaires afin de privilégier les rapports marchands symbolisé par la mise en location du trottoir de la part des responsables de la coopérative et ceux au sus des risques tant sécuritaire, environnemental et sanitaire encouru par les occupants de ces espaces. Dans l'accès à ces espaces, les commerçantes quant à elles, étant réduites au simple rôle de faire valoir, contournent les prérogatives de ce système et mettent en place leur propre mécanisme de gestion. Pour ces commerçantes, la marchandisation de ces rapports entre ces catégories sociales participe à la dégradation de leur rapport et explique la faiblesse du niveau d'intervention de ces institutions dans la gouvernance des marchés. Cette analyse présuppose le fait que dans une organisation le pouvoir n'est pas absolu et que les acteurs disposent d'une zone de liberté, ou ils peuvent accroître leur influence et réduire la marge de liberté de leur concurrent.

Les rapports de clientélisme à l'intérieur des marchés de Cocovico et de Roxy et ceux en négligeant la gestion sanitaire de ces espaces montrent ici, la vulnérabilité des institutions coopératives et des commerçantes dans la régulation sanitaire. Cette situation constitue un écart entre les discours et les pratiques de ces acteurs. Ces espaces, lieux de la préservation des intérêts de la collectivité au profit des intérêts individuels deviennent un espace où s'affrontent les catégories sociales pour le contrôle de la ressource économique. Le contrôle de la ressource économique entre les différents acteurs impliqués dans la gouvernance des marchés met en évidence une interdépendance entre ces acteurs.

## **Rapport de collaboration**

Dans le fonctionnement des coopératives, les commerçantes ont une place importante à travers les différents projets dont elles sont la cible prioritaire. Grâce à ces commerçantes, les coopératives peuvent dynamiser le commerce des produits agro-alimentaires et défendre leurs intérêts en vue de contribuer à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Elles sont les mères nourricières de la population. De ce fait, le système de gestion des coopératives accorde à ces commerçantes une valeur sociale indissociable à leur activité. Dans la gestion économique de la coopérative, les gestionnaires de ces institutions associent ces femmes dans la coordination des différentes activités économiques. Ce fait est mis en exergue par les propos d'un responsable de la Coop-Ca Cocovico en ces termes :

« Nous travaillons en étroite collaboration avec nos commerçantes. Comme j'ai l'habitude de le leur dire on est ensemble vous c'est nous et nous c'est vous. C'est à cause d'elles que nous sommes. Et nous travaillons pour elle, pour l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est un partenariat gagnant-gagnant. Les projets que nous initiions afin de leur permettre d'être autonome financièrement, elles y participent entièrement et ont leurs mots à dire quand ce n'est pas bon ».

Dans le développement des projets à but lucratifs, nous observons l'interdépendance entre l'institution coopérative et les commerçantes. A cet effet, les commerçantes sont valorisées et la priorité leur est accordée. La réussite de ces différents projets nécessite, l'association de ces acteurs depuis la phase de conception jusqu'à la mise en œuvre des différentes activités économiques. En effet, dans la logique de recherche de profit à travers les activités commerciales le maintien des commerçantes sous le joug des coopératives est primordial car elles sont le moteur de ces différentes activités. Celles-ci mobilisent l'attachement aux mêmes habitus et le même mode de penser et d'action symbolisé par valeurs de fraternité, de solidarité et d'entraide. Cette relation est fondée sur l'idéologie de la solidarité et de l'amélioration des conditions de vie.

Cependant, quand il s'agit de la gestion sanitaire des espaces sociaux, ces rapports de complémentarité se transforment en des rapports de différenciation et de mise à l'écart des commerçantes. La captation de la ressource économique est une priorité pour les gestionnaires des différents marchés. Dans le processus de formation des commerçantes sur les normes sanitaires, on assiste à une infériorisation des commerçantes qui la plupart des cas sont analphabètes. Ce rapport social se traduit par un manque de responsabilité accordé à ces dernières qui sont marginalisées par les responsables qui les considèrent comme des incapables car n'étant pas en mesure de mettre de façon efficiente les mécanismes de gestion sanitaire. On observe une infantilisation des commerçantes par les gestionnaires du marché

qui répond au souci de les assujettir à travers la mise à l'écart de ces acteurs dans la gestion sanitaire de ces espaces dont ils ont la charge. Ce type de rapport ne permet pas de réguler de manière efficace ces espaces et ainsi permettre de faire régner une cohésion entre ces acteurs.

Les différents rapports sociaux entre ces acteurs mettent en ligne de mire les rapports de contestation entre ces catégories sociales.

#### Contestation de l'autorité du service de salubrité

Dans la gouvernance sanitaire des produits vivriers, le service de salubrité constitue la pierre angulaire de cette gestion. Cependant, l'autorité de cette institution est contestée par les commerçantes qui réclament beaucoup plus d'actions dans la gestion sanitaire des marchés. Ces contestations sont symbolisées par la remise en cause du système de gestion sanitaire à travers la régularité des ramassages des ordures, l'adaptation des formations des commerçants à leur réalité sociale. La remise en cause et l'effritement de l'autorité de cette institution est soutenue par I.G commerçante au marché de Roxy en ces termes :

« Nous sommes décourager d'eux et on n'a plus vraiment confiance. C'est parce qu'on ne sait pas où on va partir à cause de ça on est là. C'est ici que nos clients nous connaissent et c'est ici qu'ils aiment venir faire leur marché parce qu'on s'arrange. En tout cas ils ne font pas bien leur travail pourtant ils sont payés pour ça. A un moment donné aussi nous on perd des clients parce que je sais qu'il y a des clients qui ne viennent plus et moi je sais que c'est à cause de tout ça là ».

A l'analyse de ce discours, on constate que les différentes contestations du pouvoir du service sanitaire provoquent l'effritement de leur autorité en matière de gestion sanitaire. Ces institutions peinent à trouver une réponse institutionnelle capable de faire mettre un terme à la dégradation de l'environnement. L'effritement des rapports entre ces catégories sociales impliquées dans la gestion sanitaire des marchés participe à l'inversion de l'autorité en faveur des commerçantes qui face au refus des clients d'acheter leurs produits développent des mécanismes de nettoyage de leurs espaces. La remise en cause de l'autorité de ces institutions permet de redéfinir de nouvelles règles dans la gestion sanitaire de leur environnement menacée par les ordures.

Les rapports sociaux noués autour de la gouvernance sanitaire foncière ont mis en évidence la lutte entre la catégorie des commerçantes et des celles des coopératives pour l'accès, le contrôle et la gestion de l'espace. Ce rapport de force entre ces catégories sociales traduit la confrontation entre la logique de chaque acteur dans un contexte marqué par la marchandisation des rapports. Cependant, ces différents rapports autour de la gestion foncière ne nous permettent pas d'épuiser toutes les données relatives à la compréhension du phénomène d'étude. Il serait judicieux pour nous d'apporter un éclairage sur

les rapports sociaux entre les autorités municipales et tous les acteurs impliqués dans cette gestion sanitaire.

Rapports sociaux entre acteurs dans la gestion sanitaire des produits vivriers

Les logiques sociales qui expliquent le déficit de gouvernance sanitaire au sein des marchés Gouro de Roxy et de Cococvico trouvent leurs sources dans les rapports noués entre différentes institutions.

Rapport de rejet et de domination

L'intervention des agents de la mairie au sein du marché de Roxy crée des tensions entre agents de la mairie les commerçantes. Les agents de la mairie exercent un contrôle concernant l'occupation de l'espace par les commerçantes. Les commerçantes qui ne respectent pas les normes d'installations voient leurs commerces embarqués dans les véhicules de la mairie. Le rejet des commerçantes aux abords des marchés crée des tensions entre ces acteurs et la mairie. Cette situation constitue pour ces acteurs une perte de leurs activités commerciales et se sentent marginalisés par cette institution.

Ces différents rapports désorganisent la mise en œuvre de l'activité commerciale des femmes qui se sentent marginalisées dans les pratiques de la part de l'institution municipale. Ces pratiques observées dans la gestion de ces espaces par la mairie privilégient la collectivité, l'équilibre environnemental plutôt que la mise en avant des besoins économiques des commerçantes. Ce sentiment de rejet de ces commerçantes à travers leur déguerpissement vient désorganiser les fondements de leurs activités commerciales. En manque de repère géographique, ces femmes trouvent des arrangements avec d'autres commerçantes ou négocient leur position au sein des marchés auprès de certains agents de cette institution. B.M. une commerçante du marché de Roxy dans son discours fait l'état des lieux de la situation en ces termes :

« Les gens de la mairie nous fatiguent vraiment, ils nous fatiguent trop ici au marché. Toi-même tu as vu devant toi ils sont venus nous chasser et ramasser nos bagages pour mettre dans leur bâcher là. Toujours c'est comme ça. Quand ils ont besoin d'argent ils viennent ramasser nos affaires là comme ça on va donner l'argent pour aller récupérer. Nous on vient se débrouiller ici mais vous ne voulez pas ».

Cette rupture de rapport entre commerçantes et institution municipale participe au déficit sanitaire des produits vivriers ainsi que des marchés. Ces femmes construisent des stratégies sociales afin de recoloniser les espaces où elles ont été rejetées et ce, au détriment du respect des normes en matière de gouvernance sanitaire de ces différents espaces sociaux. Cette rupture entre commerçantes et institutions municipales, cadets et aînés a des conséquences sur la gestion sanitaire de ces espaces qui est perçue par cette catégorie sociale comme étant un espace de diffusion des inégalités sociales et économiques.

Dans cette lutte de pouvoir, chacun perd ses repères et les contacts se soldent par des oppositions rangées et la persistance des rapports conflictuels et le déficit de gestion sanitaire qui perturbent le champ environnemental.

C'est justement fidèle à cette situation qu'un des responsables de la mairie affirme :

« Ces femmes là on les chasse, mais elles finissent par revenir. On n'a pas un effectif conséquent et on doit gérer d'autres zones il y a beaucoup de marché dans la commune et puis c'est un groupuscule de femme. Nous sommes en train de réfléchir à une stratégie efficace afin de solutionner de façon définitive ce problème ».

Au-delà de ses propos, il est important de retenir que la course à la captation de ressources économiques, la pratique d'activités commerciales, la gouvernance des marchés suscitent des intérêts divergents entre les différentes catégories sociales. Ainsi, chaque acteur mobilise ses ressources, ses stratégies, son capital social pour réduire l'influence de l'autre dans une société où tous les acteurs aspirent à la valorisation de leur statut social et économique.

### **Rapport de défiance et de méfiance**

Les marchés de Roxy et de Cocovico, situés dans la commune d'Abidjan, connaissent des difficultés dans la gouvernance sanitaire et ce, malgré la présence des autorités municipales, des institutions coopératives ainsi que des catégories sociales composées par les commerçantes. Dans ce contexte dominé par les rapports marchands, de concurrence, de domination autour de la gestion sanitaire, les autorités municipales tentent de préserver leur intérêt économique au détriment de l'aménagement et de la gestion efficiente des ordures qui jonchent ces marchés. L'objectif pour ces acteurs est de maintenir ce système traditionnel malgré l'état des lieux qui laisse à désirer pour la pratique des différentes activités commerciales. Cette situation est soutenue par E.K., une commerçante en ces termes :

« Les gens de la mairie ce qui les intéresse ce sont leurs tickets, leur taxe là. Ils passent pour nous donner des tickets et encaisser leur argent. Si on n'est en bonne santé à cause des ordures, ce n'est pas leur problème c'est l'argent seulement. Si nous même on ne fait pas ou si la coopérative ne paye pas quelqu'un pour venir ramasser ces ordures là ça reste là et on vend les aubergines, piment dedans. ».

Le système de gestion lucratif institué par la mairie à travers les pratiques économiques au détriment de la gestion sanitaire des espaces sociaux dont ils ont la charge est mis en œuvre à travers ce discours. Cette pratique constitue un obstacle à la rentabilité économique des commerçantes. Elle met en évidence la défiance des commerçantes à l'égard des institutions municipales qui se manifeste à travers le refus de payer les taxes et le

contournement des règles sanitaires de la part des commerçantes afin de réduire l'influence de la mairie. Comme l'illustre les propos recueillis auprès d'une commerçante du marché de Roxy :

« Ah Quand c'est comme ça nous on refuse payer leur ticket là parce qu'ils ne font rien ici même, ils ne font rien même les gens de la mairie. Quand c'est pour venir ramasser nos bagages pour avoir l'argent, là ils sont fort dedans. Mais quand c'est pour nettoyer le coin on ne les voit pas ».

L'analyse de ce discours montre les raisons qui expliquent le déficit de gouvernance dans ces espaces et la survenue des tensions entre ces différentes catégories sociales dans cette gestion. Les commerçantes veulent tirer profit de cette situation conflictuelle pour négocier leur présence dans ces espaces droit en remettant en cause les pratiques des institutions municipales. De cette défiance de l'autorité des institutions municipales règles, marquée par le refus de payer les taxes émergent le comportement opportuniste des commerçantes. Ces femmes pour marquer leur mécontentement du système de gestion sanitaire de la part des institutions municipales, vont à l'encontre de ces règles en boycottant les réunions et les rencontres en vue de structurer la gouvernance de ces espaces.

En outre, la défiance des commerçantes à l'égard des pratiques des agents de la mairie met en lumière la méfiance de cette catégorie sociale à l'égard des institutions de gouvernance.

Les rapports entre commerçantes et institutions municipales sont marqués par la crainte des commerçantes à l'égard de ces institutions. Cette crainte se traduit par le manque de confiance à l'égard de la mairie. En effet, cette institution est soupçonnée par les commerçantes jeunes d'entretenir des rapports privilégiés notamment des rapports de complicité avec les institutions coopératives au détriment des commerçantes. Les institutions municipales dans la gestion sanitaire des marchés ont perdu leur crédibilité à l'endroit des commerçantes. Pour ces commerçantes, ces institutions représentées comme des organisations qui ont pour rôle principale de parvenir à l'assujettissement et la soumission des commerçantes à leur système de gestion. Ce rapport observé dans la régulation sanitaire participe à la pérennisation des tensions entre ces catégories sociales. En effet, ces commerçantes évoquent les cas de corruption des différentes institutions et qui poussent ces acteurs à avoir un comportement déviant. Ces pratiques nous situent sur le rejet des institutions de gestion des espaces sociaux par les commerçantes qui représente une barrière idéologique à la gouvernance sanitaire des produits vivriers. En effet, ces commerçantes pour l'amélioration de leur niveau de vie et leur reconnaissance sociale au niveau de leurs activités commerciales mobilisent des stratégies pour inverser le rapport de force et bénéficier des mannes issues de cette gestion. Ce rapport de méfiance favorise la dégradation des relations

entre acteurs et institutions, fragilise la gestion sanitaire et participe au déficit de gouvernance sanitaire des produits vivriers.

Les rapports de défiance et de méfiance des cadets à l'égard des institutions municipales mettent en évidence l'opposition de logique entre ces catégories sociales.

#### Opposition entre logiques des acteurs

Les rapports conflictuels entre catégories sociales font intervenir différentes logiques en confrontation. Les commerçantes sont étirées entre gestion sanitaire et recherche de profit. A Cocovico, l'accès à l'espace social est structuré et hiérarchisé par les rapports de pouvoir. De ce fait, la gestion et l'occupation de l'espace de la part des commerçantes s'opposent à celle des institutions coopératives et municipales. Le système de gestion des différents marchés de la part des institutions municipales dans sa logique de privilégier la recherche de profit favorise les dissensions entre les catégories sociales. En effet, un dualisme s'observe dans les rapports sociaux. Cette contrainte qui empêche tous ces acteurs à une bonne gestion sanitaire des marchés favorise la mobilisation par ces acteurs des ressources pour contourner ces règles sanitaires. Cette situation est confirmée par un agent de la mairie de Roxy en ces termes :

« Les commerçantes ne respectent absolument rien ici, on passe des informations, on essaie de les former et informer afin qu'elles puissent bien entretenir le marché, mais rien elles ne veulent rien. Elles sont dans leur logique et font ce qui leur plait. A un moment donné, nous mairie on n'est obligée de les sanctionner parce qu'on doit montrer notre autorité. Si on veut bien regarder, chacun suit sa logique ».

A travers ce discours, on constate que la position de régulateur occupée par l'institution municipale régit par des règles défavorise les commerçantes dans l'accès aux espaces sociaux. Ces règles constituent une barrière pour les commerçantes qui manifestent le désir de prendre possession de ces espaces en dépit de l'environnement sanitaire insalubre. On assiste des lors à une complétion, une opposition au niveau des comportements et des logiques pour la captation des ressources car chaque acteur mobilisant ces stratégies pour réduire la marge de manœuvre. La confrontation entre logique des acteurs est structurée autour des rapports de pouvoir dominés par la logique économique.

## Discussion

L'analyse des logiques sociales liée au déficit de gouvernance sanitaire des produits vivriers au sein des marchés Gouro de la COMAGOA et de COCOVICO montre que ces insuffisances observées dans la gestion sanitaire de ces espaces sociaux apparaissent comme des stratégies allant en contradiction avec les normes établies, dans le but de la satisfaction de leur intérêt personnel au détriment du groupe familial et de la protection de

l'environnement. Les commerçantes, à la recherche de profit et de satisfaction des besoins des consommateurs, négligent les règles d'hygiène afin de bénéficier de la visibilité de leurs produits. Pour cette catégorie sociale, ces espaces sociaux à travers la commercialisation des produits vivriers se présentent comme un moyen de réduction de leur vulnérabilité dans la mesure où ils leur permettent d'avoir des ressources économiques afin d'améliorer leur condition de vie.

### **Contraintes sociales liées à la gouvernance sanitaire des produits vivriers**

La présente étude, nous a permis de mettre en exergue les pratiques qui favorisent le déficit dans la gestion sanitaire des produits vivriers commercialisés au sein des différents sites d'enquête. Analysée sous cet angle, l'étude situe notamment que l'intervention des pouvoirs locaux dans la régulation sanitaire de ces espaces conduit à l'irrégularité des ramassages et à l'incapacité des autorités municipales dans la gestion sanitaire du marché et à l'insuffisance des formations des commerçants et méconnaissance des mesures d'hygiène.

A cet effet, ces résultats vont dans le même sens que ceux de Kouadio (2021) qui, à travers son analyse de l'occupation anarchique des espaces urbain, montre que les commerçants du vivrier, grossistes et détaillants et les engins de transport de marchandises occupent l'espace urbain de façon désordonnée. Si les camions ont des lieux de stationnement fixes, il n'en est pas de même des motos taxis et des tricycles qui stationnent dans l'anarchie : sur les carrefours, en bordure de la voie principale, devant les supermarchés et aux abords des marchés pour attendre d'éventuels clients. Ainsi, la présence remarquée des vendeurs ambulants sur les gares routières traduit leur impatience à réaliser des bénéfices à la va vite, au mépris de la santé des acheteurs. Pressés, les voyageurs ne se rendent pas compte, bien souvent, de la mauvaise qualité des fruits qui leur sont vendus que longtemps après leur départ. Abordant la forte pression démographique et l'occupation anarchique des espaces sociaux qui constitue un frein au développement de ces espaces, Diabagaté et Konan (2018), soutiennent que la croissance spatiale de la ville de Bouaké est liée à une pression de l'évolution démographique de la ville. De nombreuses populations des zones rurales en quête d'une vie meilleure s'y installent également. Ces deux facteurs sont à l'origine de l'étalement urbain peu contrôlé et le développement de quartiers composés d'habitats sommaires, surpeuplés et non reliés aux réseaux d'eau potable et d'assainissement. De ce fait, la coordination des comités d'assainissement est la seule structure qui assure la pré-collecte des ordures ménagères à Bouaké.

La défaillance des infrastructures de gestion sanitaire des produits vivriers explique le déficit de gouvernance sanitaire des aliments. A cet effet, l'étude de Paulais (1998) confirme cette analyse. En effet, l'auteur souligne

l'importance du système d'approvisionnement des marchés urbains d'Afrique noire en montrant que les marchés de gros jouent un rôle central dans la chaîne de distribution des denrées. Cependant, dans de nombreuses villes d'Afrique subsaharienne à l'image du marché de gros « Dantokpa » de Cotonou, on note l'absence d'équipements spécialisés pour la conservation des produits, le manque de services d'entretiens et de conditionnement des produits. Cela a un impact sur l'approvisionnement des produits qui, conservés dans la promiscuité, ne tardent pas à se détériorer. Concernant les difficultés des producteurs dans la gestion des produits commercialisés dans les marchés, N'Doly (2022), explique que cette situation est due aux mauvaises conditions de transport des marchandises. En effet, du fait de moyens logistiques inadaptés (camions ou autres engins non spécialisés) à ces types d'activités, les commerçantes subissent des dommages en termes de pertes en gains financiers liées aux avaries ou détérioration des produits. La pratique de groupage des produits comporte des risques d'insécurité alimentaire dans la mesure où les circuits de distribution sont parcourus par les transporteurs dont le comportement laisse transparaître des doutes. Selon des détaillantes enquêtées, certains convoyeurs de marchandises sont de moralité douteuse car simulent des pertes de marchandises. En réalité, il s'agit de détournements de marchandises au préjudice des commerçantes. Plusieurs fois, certaines d'entre elles ont subi d'importantes pertes de marchandises les contraignant ainsi à abandonner leurs activités de commerce.

### **Rapports sociaux entre acteurs impliqués dans la gouvernance sanitaire**

De ce point de vue, ces résultats de l'étude convergent avec les travaux de Harré (2001) qui font référence aux rapports conflictuels en dénonçant l'installation anarchique des commerçants au sein des marchés de gros d'Abobo et qui crée des tensions avec les autorités municipales de la commune. L'auteur affirme que la création de ces espaces est essentielle pour non seulement assurer la maîtrise des flux des denrées alimentaires provenant des différentes régions mais, surtout pour l'approvisionnement des marchés de quartier. Cependant, en poursuivant son analyse, il dénote que la plupart de ces sites de gros ont été créés de façon spontanée par des commerçantes grossistes en dehors de tout schéma directeur ou plan d'urbanisation des communes.

Dans la mise en évidence des rapports entre acteurs et institutions publiques, Villers (2005) met l'accent sur la fragilité des relations entre les producteurs d'aliments et les pouvoirs publics pour expliquer la faible sécurité sanitaire des aliments. Car pour elle, parvenir à garantir la sécurité sanitaire des aliments passe par la responsabilité des professionnels et celle des services de contrôle et leurs rôles doivent être clairement séparés. Premièrement en ce qui concerne les pouvoirs publics, la coordination et la collaboration entre trois

ministères en France dont les ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la consommation en est l'exemple. Pour ce faire les professionnels concernés et les représentants de la société civile (association de consommateur et environnemental) sont entendus par les ministres lors de l'élaboration des stratégies sanitaires des aliments.

Echui (2012) pense que le rapport de collaboration entre détaillants et transporteurs participe à la préservation de la qualité de l'hygiène des produits transportés dans la mesure où pour l'approvisionnement des marchés de quartier en denrées alimentaires, le transport constitue un maillon essentiel dans la chaîne de distribution. Appréhender l'organisation du transport des denrées suppose la mise en place d'une logistique opérationnelle et efficace. Celle-ci renvoie aux rapports qu'entretiennent les transporteurs avec les détaillants. En effet, les premiers déploient les moyens à leur disposition pour assurer le convoyage des produits. Les secondes sont animées par le désir de voir transporter leurs marchandises dans des conditions optimales, sans que les produits ne subissent aucune dégradation.

## **Conclusion**

L'étude a permis de mettre en relation les rapports et les pratiques à l'œuvre dans la gestion sanitaire des produits vivriers et qui justifient le déficit d'hygiène de ces espaces sociaux. Dans le contexte social de gestion sanitaire efficiente de ces espaces, les pratiques sociales développées par ces acteurs qui ne respectent pas les différentes normes en matière de gestion sanitaire participent à la dégradation de la qualité des produits vivriers. La recherche de profit au niveau des rapports entre ces acteurs au sein de ces marchés favorise des rapports de pouvoir, de domination, de concurrence entre différentes catégories sociales. La lutte pour l'accès, le contrôle et la gestion des marchés Gouro de Roxy et de Cocovico entre commerçantes et institutions coopératives et municipales suscite des conflits qui déstructurent les rapports entre ces différentes catégories sociales. Cependant, dans la gestion sanitaire de ces espaces sociaux, les institutions coopératives et municipales ont tendance à privilégier les ressources économiques à travers la légitimation des taxes au détriment de la gouvernance sanitaire. Cette pratique participe au déficit de gouvernance sanitaire des marchés Gouro de Roxy et de Cocovico. Ces différentes pratiques ont un impact sur la gestion sanitaire de ces espaces sociaux et participent à l'effritement des rapports entre ces différentes catégories sociales. Par conséquent, ces espaces deviennent l'objet de convoitise et de dispute qui est lié à des enjeux économiques dans un contexte marqué par la cherté de la vie.

**Conflit d'intérêts :** L'auteurs n'a signalé aucun conflit d'intérêts.

**Disponibilité des données :** Toutes les données sont incluses dans le contenu de l'article.

**Déclaration de financement :** L'auteur n'a obtenu aucun financement pour cette recherche.

**Déclaration pour les participants humains :** Cette étude a été approuvée par les responsables des coopératives et les commerçantes. Par ailleurs les principes de la déclaration d'Helsinki ont été respectés.

### References:

1. ASSOUGBA, K. (2015). Logiques sociales de la gouvernance des marchés dans la commune d'Adjamé. Thèse unique de doctorat, Université Felix Houphouët-Boigny, Abidjan, p. 367.
2. BROU, N. (2018). Perceptions Sociales De L'hygiène Et De L'assainissement En Milieu Urbain Et Rural Ivoirien. *European Scientific Journal*, 14(2), 16-18.
3. DAKOURI, GDF., et KOULAÏ, A (2015). Commercialisation des produits vivriers et la dégradation de l'environnement dans les marchés d'Abobo-centre (Abidjan Côte d'Ivoire). *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2, 2015, (p.66-76).
4. DIABAGATE, S et KONAN, KP (2018). Gestion des ordures ménagères dans la ville de Bouaké, sources d'inégalités socio-spatiales et environnementales. *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*. Consulté sur <https://www.retssa-ci.com/>
5. ECHUI, AD. (2012). Le transport urbain à Abidjan face aux déficit du développement durable. *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n°2, 2012, (pp 63-78).
6. ECHUI, AD. DONGO Kouassi, 2006, Analyse des déficiences dans la gestion du drainage urbain et des déchets solides et liquides dans les quartiers précaires de Yopougon, Abidjan, Côte d'Ivoire : approche cartographie-SIG, modélisation et socio anthropologique, Thèse Unique, Université de Cocody, Abidajn, 230 p.
7. GOGBE, T., DIHOUEGBEU, DP et TOURE M. (2016). Activités économiques et désordre urbain à Akeikoi. In *Regardsuds, IGT*, Abidjan, p. 35.
8. GOHOU, G., (2012). Hygiène des aliments et développement soutenable : impact du monde invisible (microscopique) sur la réduction de la pauvreté, ISE, M.A, ph.D. CESS Institute, Québec, Canada, (pp. 4-20).
9. FAO. (2017). L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2017. Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la

- sécurité alimentaire. Rome, FAO. Consulté sur <http://www.fao.fr/bil/acti/>, rtf.
10. HARRE, DM. (2001). Formes et innovations organisationnelles du grand commerce alimentaire à Abidjan, Côte-d'Ivoire. Autre-part, no 19, (pp 115-132).
  11. FORESTIER, H., (2018). Politiques alimentaires et logistique locale. Etude de cas sur l'implication des acteurs économiques dans les politiques alimentaires locales de quatre agglomérations du Grand Ouest, Mémoire de fin d'étude réalisé, Université Toulouse II Jean Jaurès, 96 p.
  12. INHP. (2019). Rapport du service de surveillance épidémiologique. Abidjan : INHP.p.107.
  13. INS. (2015). Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire. Profil de pauvreté, Rapport d'étude du Ministère du plan, 33 p
  14. KAMBIRE, B., YASSI GA et LAMA KJ (2021), Dégradation du cadre de vie et risques sanitaires à Bingerville (Côte d'Ivoire), in Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé 4 (7), 75-94. Consulté sur : <https://retssaci.com/index.10>. LANCON, F., et BOYER A., (2019). Contribution des systèmes de distribution alimentaire à la sécurité alimentaire des villes : étude de cas sur l'agglomération d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Notes Techniques, n°49, 83 p.
  15. KOFFI-NEVRY, R., et GOHOU, G. (2012). Hygiène des aliments et développement soutenable : impact du monde invisible (microscopique) sur la réduction de la pauvreté. ISE, MA, PhD. CESS Institute, Québec, Canada. (pp. 1-20).
  16. KOUADIO K.N.A. (2021). Pratiques Sociales et Deficit d'Hygiene des Aliments au Sein du Grand Marche de Treichville et le Forum des Marchés d'Adjame (Cote d'Ivoire). European Scientific Journal, ESJ, 17(9), 71 v17n9p71. Consulté sur <https://doi.org/10.19044/>.
  17. LANCON, F., et BOYER A., (2019). Contribution des systèmes de distribution alimentaire à la sécurité alimentaire des villes : étude de cas sur l'agglomération d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Notes Techniques, n°49, 83 p.
  18. MINISTÈRE DE LA SANTE. (2010). Plan national de développement sanitaire 2009- 2013 constitution de la République de Côte d'Ivoire du 23 juillet 2000. Consulté sur <http://www.sup.adc.santé.fr/bil/acti/>.
  19. N'DOLY, AC, (2022). Approvisionnement des marchés de quartier et sécurité alimentaire des ménages d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Numéro spécial, p. 67.

20. OCPV. (2018). Niveau d'approvisionnement et prix des produits vivriers sur les marchés en Côte d'Ivoire, Bulletin hebdomadaire d'information sur les produits vivriers, no 6 du 25 au 30 juin 2018.
21. PAULAIS, T. (1998). Le marché dans la ville d'Afrique noire : Équipements publics et économie locale. Les Annales de la recherche urbaine, n°80-81, (pp. 35-4).
22. ROESEL, K et GRACE, D. (2016). Sécurité sanitaire des aliments et marchés informels les produits d'origine animale en Afrique subsaharienne, Nairobi, Kenya, Institut International de Recherche sur l'Elevage, p.198.
23. TRA, F. et KONAN, N. (2018). Environnement et conscience sanitaire des commerçants et consommateurs de Wassakara à Yopougon (Côte d'Ivoire). In European Journal of Scientific Reseach, vol.148, n°3, ISBN : 1450-216X, 307-318.
24. TUO, P., COULIBALY, M., AKE-AWOMON DF, TAMBOURA, AT et ANOH KP, (2016). Ordures ménagères, eaux usées et santé de la population dans la ville de Daloa (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire). Regard suds, second numéro, Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët-Boigny, (pp. 192-213).
25. VILLERS, Steve, 2005, Système de sécurité sanitaire des aliments. Paris : Ministère de l'agriculture et de la pêche, 18p.
26. WILHELM, L. (1997). L'approvisionnement et la distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone. Revue et Collection « Aliments dans les villes », Service de la commercialisation et des financements ruraux (AGSM), (pp. 5-8.)